Image not found or type unknown

Achat sur internet non recu

Par **fafieu39**, le **08/06/2011** à **20:09**

Bonjour,

sur le site internet de" confortprice" au mois de janvier (le 13) j'ai commandé deux canapés , que j'ai payé avec Paypal , il y a un mois et demi environ , j'ai demandé le remboursement car je n'avais toujours rien (on me disait par téléphone que je serais livré la semaine prochaine et ca depuis le mois de février)
seulement avec le mode de paiement Paypal , j'ai 45 jours maxi pour demander le remboursement via paypal
confort price précise dans leurs conditions générale de ventes, que le délai de remboursement est de 30 jours;
a ce jour, j'ai fait une lettre de mise en demeure que j'ai envoyé en recommandé avec AR ; que dois-je faire ensuite , si je n'ai pas de réponse , ou si confort price ne prend pas le courrier recommandé?
dois-je entreprendre une action en justice ?
si oui comment puis-je faire?
merci d'avance.

Par **mimi493**, le **08/06/2011** à **20:10**

Saisir le tribunal de proximité de votre domicile

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés